



**LA GESTION
ALTERNATIVE DES
EAUX PLUVIALES**

**UN EXEMPLE DE
DÉSIMPÉRMÉABILISATION
D'UNE COURS
D'ÉCOLE À CHASSE-
SUR-RHÔNE**

ÉTÉ 2022

Travaux de désimperméabilisation et extension de la Cour de l'école du Château

Maitre d'ouvrage



MAIRIE

Place Jean Jaurès
38670 CHASSE SUR RHONE
Tel:04.72.24.48.00

Montant des travaux: 258 311.26 € HT

Durée : 3 mois

Financement:



Ecole



Maitre d'oeuvre

les BINAUME

06.71.83.37.78

LES PAYSAGES

04.78.16.88.26

Entreprises

04.72.66.30.00

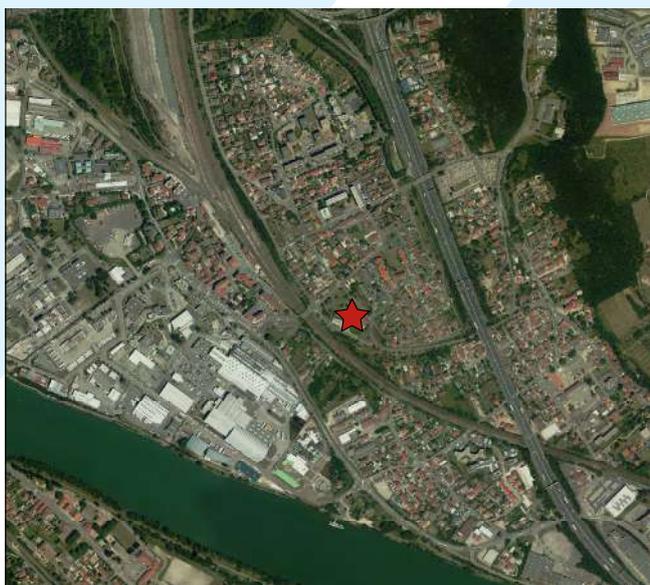
Lots 1 et 2

04.78.82.95.01

LOCALISATION

Chasse sur Rhône est située dans la région Auvergne Rhône Alpes à l'extrémité Ouest du département de l'Isère. Cette commune borde le Rhône. A son amont est situé la Métropole de Lyon et à son aval la ville de Vienne. Par sa localisation stratégique, Chasse-sur-Rhône est une ville en évolution. Effectivement, selon l'INSEE, en 2019, la commune comptait 6 308 habitants, en augmentation de 12,46 % par rapport à 2013 (Isère : +2,9 %, France hors Mayotte : +2,17 %). La commune est d'une superficie d'environ 7,91 km² pour une densité d'environ 797 hab./km².

L'école maternelle du Château à Chasse-sur-Rhône a bénéficié en 2020/2021 d'un agrandissement de sa cour de récréation. Ces travaux ont permis la mise en place d'une gestion alternative des eaux pluviales et une plus forte végétalisation de la cour de récréation. Cette dernière avant les travaux était d'une superficie d'environ 850m² avec pratiquement aucun arbre et ombre.



Localisation de l'école du Château à Chasse-sur-Rhône

ENJEUX

- Augmenter la superficie de la cour de récréation pour permettre aux enfants de jouer librement et sans restriction d'espace.
- Végétaliser la cour de récréation et ses alentours pour diminuer les ilots de chaleur et favoriser une certaine sensibilisation à l'environnement des enfants.
- Intégrer une gestion alternative des eaux pluviales pour éviter des ruissellements dans la cour de récréation.
- Devenir un espace pédagogique dans lequel les enfants puissent s'épanouir et s'aventurer.

LE PROJET RÉALISÉ

Cette nouvelle cour a été construite en concertation avec les enfants, les enseignantes, tous les agents qui travaillent dans l'école et bien sûr avec les parents, au cours de plusieurs ateliers animés par l'Atelier Pop-Corn.

CE QUI A ÉTÉ FAIT

- La surface de la cour est largement agrandie pour passer de 850 m² à 1 500 m² en intégrant l'espace sous les platanes qui la bordait. Cela permet ainsi d'apporter un large espace ombragé déjà apprécié des enfants.
- La cour devient un véritable outil pédagogique au service du développement des enfants. Elle propose notamment un potager pédagogique, un parcours d'observation, un jardin de pluie, un parcours d'équilibre, des jeux pour des temps actifs et des espaces pour s'apaiser.
- Autrefois totalement bétonnée avec un seul arbre en guise de végétation, elle est désormais largement débitumée et désimperméabilisée. Elle fait place à davantage d'arbres et de sols naturels. En complément du parc adjacent, elle permettra de faire baisser la température en luttant contre les îlots de chaleur, notamment lors des pics caniculaires de plus en plus fréquents. Des végétaux seront encore plantés au cours des vacances d'automne afin de respecter leur cycle de plantation.

CONCERNANT LA GESTION ALTERNATIVE DES EAUX PLUVIALES

Le projet ne s'est pas seulement contenté d'agrandir la cour d'école mais également d'intégrer une gestion alternative des eaux pluviales.

- Un jardin de pluie a été réalisé pour permettre d'infiltrer l'eau en temps de pluie mais également d'obtenir un espace agréable et végétalisé accessible aux enfants l'autre partie de l'année.
- La majorité du bitume a été remplacé par différentes matières perméables en fonction des endroits: copeaux de bois, bitume poreux, dalles avec joint végétal pour permettre d'infiltrer l'eau de pluie.
- Ajout de nombreux arbres et d'une surface végétale suffisante à leur pied pour favoriser leur développement et l'infiltration des eaux de pluie.
- Végétalisation des bordures de mur avec des plantes grimpantes.

Ces aménagements permettent d'une part d'infiltrer plus de 70% des eaux pluviales et d'autre part de limiter les îlots de chaleurs notamment grâce au phénomène d'évapotranspiration des arbres.





LES PETITS PLUS DU PROJET

Les maîtres mots de ce projet ont été la concertation, la participation et l'inclusivité.

Le responsable participation citoyenne de Chasse-sur-Rhône a suivi et mené le projet au sein de l'école du Château. Ce suivi permet d'avoir un tout autre regard sur ce projet. Effectivement, tous les acteurs sont intégrés dans le processus de réflexion.

La commune a fait appel à une assistance à maîtrise d'usage : Atelier Pop Corn

Cette assistance à maîtrise d'usage est innovante. Effectivement, un diagnostic des usages de la cour a été réalisé. Cette étude a permis de mieux déterminer les besoins des élèves et d'y répondre au plus proche. Il s'agit d'un travail mené par et pour les élèves. Ce sont eux qui ont déterminé les différents usages de la cour, leurs besoins et ce qu'ils souhaitaient améliorer et rajouter. Les élèves sont entendus et écoutés. Ce travail est d'autant plus intéressant car il permet de sensibiliser les élèves à des questions écologiques mais également de permettre leur développement. Atelier Pop Corn organise 3 ateliers avec le corps enseignant et les élèves :

- Un atelier de sensibilisation sur les inondations et le cycle de l'eau.
- Un atelier sur les besoins et usages de la cour.
- Un atelier préconisations.
- Un questionnaire a aussi été distribué aux parents et aux membres de la communauté éducative. Le taux de réponses a été élevé, avec plus de 70 % de retours.

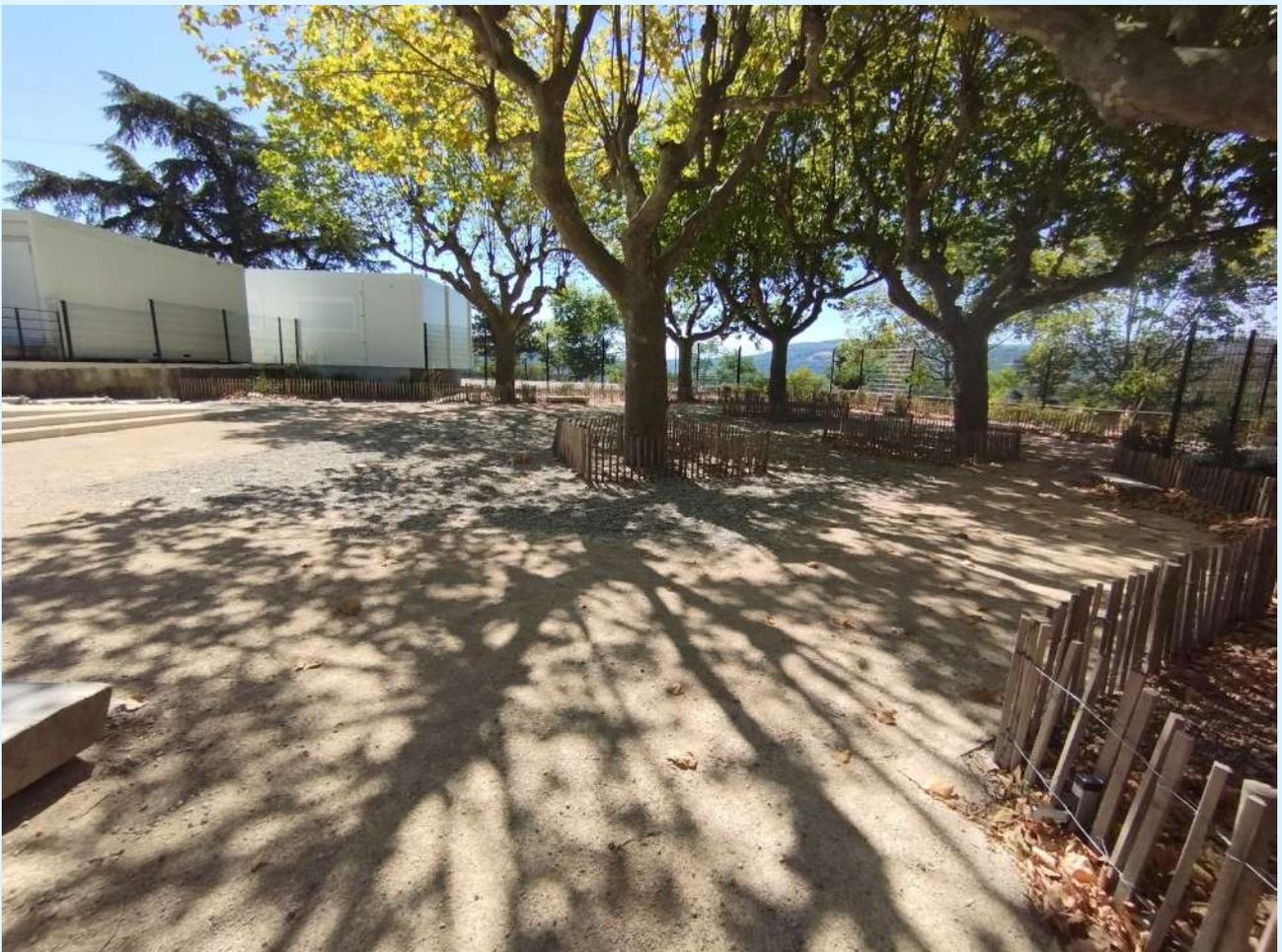
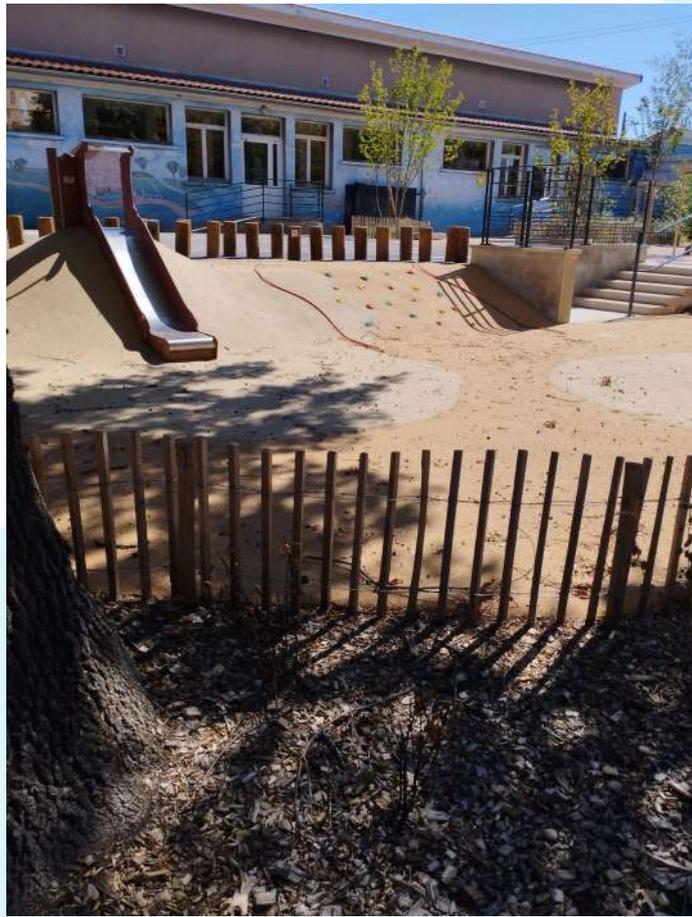
À la suite des ateliers Pop Corn, la commune (qui a la maîtrise d'ouvrage) a fait appel à un bureau d'étude pour déléguer la maîtrise d'œuvre et réaliser également une analyse des capacités d'infiltration.

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET PRÉCONISATIONS

- Très bonne gestion des eaux pluviales à plus de 70%.
- Les enfants participent aux tâches d'entretien de la cour désimperméabilisée via le ramassage de feuille, l'arrosage...il suffit de mettre à disposition le matériel nécessaire (big-bag pour les feuilles par exemple).
- Détournement de certains espaces par les enfants : sur les carrés avec des matériaux différents les enfants s'amuse plus à enlever ou ajouter des matériaux (transvaser) ou jouer à la dinette/ marchand.
- De même l'implantation de bacs pour un potager doit être pensé vis-à-vis de l'année scolaire (éviter de planter des tomates qui se récoltent pendant les vacances scolaires) et comme un projet pédagogique.
- Il faut accepter qu'une cour désimperméabilisée ne reste pas dans l'état dans lequel elle est livrée, parce que les enfants s'approprient les espaces voire peuvent en détourner les usages prévus initialement. De même il peut y avoir des « mauvaises » herbes. L'idée est de ne pas surcharger la charge des agents techniques en charge de l'entretien des espaces extérieurs, tout en notant que cela entraîne un changement des pratiques voire de paradigme.
- Changer nos façons d'enseigner, il serait intéressant de réaliser certains cours en extérieur lorsqu'il fait beau pour profiter de ces nouveaux espaces mais aussi pour conscientiser les enfants à un environnement végétal.
- L'équipe éducative a noté un vrai plus sur la gestion des conflits et l'intégration des enfants. On observe un manque de créativité des enfants dans les espaces aseptisés.

Concernant les coûts, ceux-ci sont de 258 311 €/HT (pour désimperméabilisation et extension) - soit environ 172 €/m². Les travaux ont duré 3 mois.







SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE

Espace Saint-Germain, bâtiment L'Orion

30, Avenue Général Leclerc

38200 VIENNE



T. 04 74 48 64 71 / contact@scot-rivesdurhone.com



scot-rivesdurhone.com